

Le piéton sera roi dans le quartier de Rive

Ville de Genève Cinq ans après l'échec de Clé-de-Rive, le Conseil municipal a donné mardi soir son feu vert au projet de réaménagement.

«J'ai envie de dire: enfin!» lance le conseiller municipal PLR Pierre de Boccard mardi soir. Cinq ans après l'échec du parking de Clé-de-Rive, 19 auditions et une douzaine de séances de commission, la Ville de Genève, à l'exception de l'UDC et du MCG, a validé le projet de piétonnisation de Rive.

Un crédit de 44,6 millions de francs a été soutenu, lançant officiellement la transformation de ce qui fut l'une des trois portes d'entrée de Genève au temps des fortifications, et qui voit aujourd'hui transiter près d'un million de personnes par mois, comme l'a rappelé le socialiste Alexandre Diogo.

Transformation de la rue Pierre-Fatio

Le projet prévoit notamment la piétonnisation de la rue Pierre-Fatio et la plantation de 132 nouveaux arbres, en plus des 58 déjà existants, afin de repenser ce «nœud routier minéral en une véritable canopée urbaine». Environ 40% des surfaces seront par ailleurs rendues perméables. Le tram circulera en site propre et une partie du trafic sera reportée

sur la moyenne ceinture, afin de décharger l'hypercentre.

Une fois la pose des conduites GeniLac sous la rue Pierre-Fatio achevée, la place accueillera durant deux ans un bâtiment provisoire afin de permettre aux Halles de Rive de changer elles aussi de visage.

Le marché de Rive restera, quant à lui, sur le boulevard Helvétique, pour le plus grand bonheur des marchands et des commerçants. Les premiers redoutaient de manquer de place en cas de déplacement, tandis que les seconds craignaient de devoir rogner sur leurs terrasses les jours de marché.

Pour le conseiller municipal PLR Maxime Provini, c'est la conception même de la place avec la multiplication d'arbres et d'aménagements qui a rendu la venue du marché impossible en l'état. «J'ai un goût d'inachevé mais l'essentiel est que le projet avance», lance-t-il.

Quant aux places de stationnement, elles sont 99 à être supprimées – notamment sur la rue d'Italie – pour être compen-



Projection de l'arborisation et de la piétonnisation prévues à la rue Pierre-Fatio. Ville de Genève

sées par 79 places au parking du Mont-Blanc et 20 au parking de Villereuse. L'UDC Vincent Schaller s'est par ailleurs inquiété de la disparition de 255 places de stationnement pour les motos et scooters.

La conseillère administrative chargée de l'Aménagement, Marjorie de Chastonay, a rappelé que la feuille de route sur

les mobilités 2025-2028, conclue entre la Ville et le Canton, comprenait une augmentation de places pour les deux-roues (motorisés compris).

«Je ne vous promets pas de chantier sans aléas»

La magistrate a par ailleurs assuré que la Ville souhaitait travailler dans ce long chantier

à venir en partenariat avec les acteurs du quartier. Elle a rappelé que 120 commerçants avaient été invités à une séance publique le 22 janvier.

Contrairement à la rue de Carouge, où les travaux avaient fortement affecté les commerces, la Ville prévoit ici un chantier en phasage, par secteurs, afin de limiter les nuisances. «Je ne vous promets pas de chantier sans aléas car cela n'existe pas, mais je mettrai tout en œuvre avec mes services pour que cela se passe le mieux possible!» s'est-elle exclamée.

Culture sabrée

Le crédit initial demandé par le Conseil administratif de 47 millions de francs a subi une petite cure d'amaigrissement en plénière sous la pression de la droite. Celle-ci, dénonçant des coûts «non acceptables dans le contexte budgétaire actuel», a voté une baisse de 1,6 million de francs sur les honoraires des mandataires externes, voulue en commission.

Marjorie de Chastonay a eu beau rappeler que les contrats

des architectes et autres experts prévoient une indexation des honoraires sur le coût total des travaux, lesquels ont augmenté d'environ 20% au fil des révisions du projet, les équipes ayant travaillé plusieurs années sur ce dossier, ce fut peine perdue.

Du côté de la culture, c'est la soupe à la grimace. La majorité de droite a également supprimé l'enveloppe de 1,29 million de francs prévue pour les installations artistiques destinées à accompagner à la fois le chantier qui devrait durer plusieurs années et les nouveaux aménagements, les jugeant non urgentes.

Un amendement déposé par l'Exécutif il y a une petite semaine, pour tenter de limiter l'enveloppe à 600'000 francs et abandonner les interventions éphémères au profit des œuvres artistiques pérennes sur le site, n'aura pas suffi.

La magistrate chargée de la Culture a regretté «une vision passéiste» et souligné que «l'art n'était ni accessoire ni un luxe».

Lorraine Fasler